



# ANVITA

ASSOCIATION NATIONALE  
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

# ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

---

2022

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter [contact@anvita.fr](mailto:contact@anvita.fr)  
Vous retrouverez davantage d'informations sur [www.anvita.fr](http://www.anvita.fr)

 ANVITA.FR  @ANVITAFR  @ANVITAFR  ANVITA  @ANVITAFR

# Sommaire

---

<b>Introduction</b>	3
<b>Nos Adhérent.es</b>	4
<b>Notre Conseil d'Administration</b>	7
<b>Notre Charte</b>	8
<b>Chronologie de l'ANVITA</b>	11
<b>Nos missions</b>	12
<b>Adhérer à l'ANVITA</b>	13
<b>Contacts</b>	16

# INTRODUCTION

L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) est un réseau national transpartisan de collectivités territoriales à différentes échelles (locales, intercommunales, départementales et régionales) ainsi que de personnes élues à titre individuel (locaux et parlementaires). Tou.tes les membres de l'ANVITA partagent les valeurs de solidarité et d'inclusion en défendant l'accueil inconditionnel sur leur territoire.



Suite à la Convention sur les Migrations organisée à Grande-Synthe en mars 2018, réunissant presque 2000 participant.es sur 2 jours, de nombreux.ses élu.es ont pris conscience que des dispositifs d'accueil étaient mis en place sur les territoires et qu'il y avait une nécessité à mettre en commun ces pratiques au sein d'un réseau national. À travers ces expériences positives et enrichissantes, il paraissait essentiel que ce réseau national défende un autre discours autour de l'accueil.

Le 26 septembre 2018, l'ANVITA naît de deux élu.es à titre individuel et de neuf villes fondatrices : Grande-Synthe, Strasbourg, Saint-Denis, Montreuil, Grenoble, Briançon, Nantes, Ivry-sur-Seine et Lyon 1er. Cette année, l'ANVITA fêtait ses trois ans en fédérant à présent 53 collectivités territoriales et 48 élu.es à titre individuel.

L'année 2021 a été rythmée par des élections et par un contexte sanitaire particulier. L'ANVITA a poursuivi sa structuration en élisant un nouveau Conseil d'Administration. De nombreux partenariats et projets ont vu le jour. Ce fut également l'occasion de poursuivre et solidifier l'Alliance Migrations, une alliance société civile-autorités locales co-fondée par l'OCU (Organisation pour une Citoyenneté Universelle) et l'ANVITA les 3 et 4 octobre 2019. Cette alliance a permis d'explorer des territoires inspirants à l'international (Barcelone, Lisbonne, Palerme, Montreuil et Grenoble en 2021, Le Vigan, Liège et Berlin en 2022).



# LES ADHÉRENT.ES

---

**44** COLLECTIVITÉS  
LOCALES

**4** MÉTROPOLLES

**2** DÉPARTEMENTS

**3** RÉGIONS

**48** ÉLU.ES  
INDIVIDUEL.LES

# LES ADHÉRENT.ES

---

## CARTE DES ADHÉSIONS

<https://www.anvita.fr/>



Collectivités territoriales



Élu.es à titre individuel

# LES ADHÉRENT.ES

## LISTE COMPLÈTE DES ADHÉRENT.ES

### 54 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ALFORTVILLE (94)	ARCUEIL (94)	BAGNOLET (93)
BÈGLES (33)	BORDEAUX (33)	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
CHERBOURG-EN-COTENTIN (50)	CENTRE VAL DE LOIRE	CHAMBÉRY (73)
CLERMONT-FERRAND (63)	LA COURNEUVE (93)	DIE (26)
ECHIROLLES (38)	LA FLECHE (72)	FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
FORGES (17)	FOURNEAUX (73)	GRANVILLE (50)
GRENOBLE (38)	GRENOBLE-ALPES METRO. (38)	LOUVIGNY (14)
LYON (69)	LYON METROPLE (69)	MALAKOFF (94)
MARSEILLE (13)	MELLE (79)	METZ (57)
MONTPELLIER (34)	MONTREUIL (93)	MARTIGUES (13)
NANTES (44)	NOTRE DAME DE L'OSIER (38)	OCCITANIE
PARIS (75)	CA PAYS BASQUE (64)	POITIERS (86)
PONT-PÉAN (35)	PUY SAINT ANDRÉ (05)	RELECQ-KERHUON (29)
LA ROCHE-SUR-FORON (74)	ROUEN (76)	ROUEN NORMANDIE (76)
SAINT-BALDOPH (73)	SAINT-DENIS (93)	SEINE-SAINT-DENIS (93)
ST PIERRE D'ENTREMONT (73)	SCHILTIGHEIM (67)	STRASBOURG (67)
TOURS (37)	VAL-DE-MARNE (94)	LE VIGAN (30)
VILLEURBANNE (69)	VIZILLE (38)	YQUELON (50)

### 51 ÉLU.ES À TITRE INDIVIDUEL

ALSACE (CeA) - Fleur Laronze	ASCAIN - Jeremy Savatier	AUDE - Joelle Chalavoux
AURA (R) - Myriam Laïdouni-Denis	AURA (R) - Catherine Bony	AURA (R) - Benjamin Joyeux
AVIGNON - Olivier Gros	AYTRE - Martine Villenave	BRIANÇON - Francine Daerden
BRIANÇON - Aurélie Poyau	CALAIS - Jean-Pierre Moussally	CHARTRES - Jacqueline Marre
CHENÔVE - Pierre Humbert	DOLUS-DOLÉRON - Yannick Lechevallier	EUROPE - Damien Carême
EUROPE - Michèle Rivasi	GRENOBLE - Bernard Macret	GUYANCOURT - Olivier Pareja
HAUTS-DE-FRANCE (R) - Katy Vuylsteker	IFS - Aurélie Traoré	LOMME - Olivier Caremelle
LOOS-EN-GOHELLE - Grégory Hobert	LYON 7è - Corinne Iehl	LYON 7è - Aurélie Gries
MARTIGUES - Frédéric Grimaud	MARTIGUES - Marceline Zephir	MARTIGUES - Anne-Marie Sudry
MELUN - Bénédicte Monville	MERIGNAC - Sylvie Cassou-Schotte	METZ - Raphaël Pitti
MONTPELLIER - Michel Calvo	OUISTREHAM - Sophie Börner	PAYS DIOIS - Alain Mathéron
POSSESSION (LA) - Jean-Bernard Monier	PRADES-LE-LEZ - Florence Brau	RENNES - David Travers
SAINT-DENIS - Jaklin Pavilla	SAINT-DENIS - Groupe d'élu.es PC	SAINT-ETIENNE - Olivier Longeon
SAINT-ETIENNE - Julie Tokhi	SAINT-JEAN-DE-LUZ - Peio Etchevery-A.	SENAT - Guillaume Gontard
SENAT - Raymonde Poncet	SEYNE-SUR-MER (LA) - Denise Reverdito	STRASBOURG - Marie-Dominique Dreyssé
TOURCOING - Jonathan Janssens	TRONCHE (LA) - Isabelle Miroglio	VANNES - François Riou
VENAS - Bruno Goubert	VEZELAY - Monique Bel	VITRY-SUR-SEINE - Frédéric Bourdon



**ANVITA**

ASSOCIATION NATIONALE  
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ORGANIGRAMME



**ANVITA**  
ASSOCIATION NATIONALE  
DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

## ORGANIGRAMME

### CO-PRÉSIDENT·E·S

**Damien Carême**  
Eurodéputé

**Jeanne Barseghian**  
Maire de Strasbourg

### VICE - PRÉSIDENT·E·S

**Marie-Dominique Dreysé**  
Vice-Présidente de l'Eurométropole de  
Strasbourg

**Emmanuel Carroz**  
Adjoint au Maire de Grenoble

**Sylvie Tomic**  
Conseillère Municipale de la  
Ville de Lyon

**Renaud Payre**  
Vice-Président de la  
Métropole de Lyon

**Myriam Laïdouni-Denis**  
Elue d'opposition à la Région Auvergne -  
Rhône-Alpes

**Raphaël Pitti**  
Conseiller Municipal de la  
Ville de Metz

### SECRETAIRE

**Frédéric Bourdon**  
Elu d'opposition à Vitry sur  
Seine

### TRESORIER

**Michel Langlois**  
Adjoint à la Maire de La  
Flèche

### AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Fatiha Alaudat**  
Adjointe au Maire de  
Malakoff

**Nicolas Beron-Perez**  
Vice-Président de Grenoble-  
Alpes Métropole

**Oriane Filhol**  
Adjointe au Maire de Saint-  
Denis

**Audrey Garino**  
Adjointe au Maire de  
Marseille

**Etienne Fillol**  
Adjoint au Maire d'Alfortville

**Daouda Keita**  
Adjoint au Maire de Bagnolet

**Jacqueline Madrennes**  
Adjointe au Maire  
d'Echirolles

**Christian Métairie**  
Maire d'Arcueil

**Halima Menhoudj**  
Adjointe au Maire de  
Montreuil

**Antoine Pelcé**  
Conseiller Municipal de  
Villeurbanne

**Betty Saint-Ubert**  
Adjointe au Maire de La  
Courneuve

# LA CHARTE DE L'ANVITA

---

La crise de l'accueil des migrantes est avant tout une crise de valeurs mises à mal par les politiques nationales et européennes empêchant, coûte que coûte, les arrivées en Europe de personnes ayant fui leur pays. Celles-ci sont pourtant inéluctables en raison des conflits, de la pauvreté et du changement climatique. Elles sont inhérentes au droit à la mobilité.

La politique migratoire instaurée tant au niveau européen, qu'au niveau des États membres et l'absence de consensus entre les États de l'Union aboutissent à la violation des droits fondamentaux et à un manque de solidarité européenne, à la fois entre pays membres et à l'égard de celles et ceux qui fuient des conditions de vie dramatiques. En France, comme le signalent de nombreuses associations ou encore la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, les droits fondamentaux des personnes migrantes ne cessent d'être restreints. Le combat des associations pour faire valoir ces droits en est un exemple criant comme celui des positions prises par le Défenseur des Droits. Cette politique de fermeture et de repli sur soi alimente aujourd'hui la défiance, multiplie les risques politiques, destabilise les opinions publiques et fragilise la place de la France en Europe et dans le monde. Malgré cette réalité, l'optimisme de la volonté perdure.

C'est ce qui nous anime, en tant qu'élu.es, citoyen.nes, bénévoles, militant.es ou responsables politiques. Cette fraternité fait l'honneur de la France. Elle renforce les bases d'une société inclusive. Nous sommes en France les dépositaires de valeurs humanistes et d'une tradition historique d'accueil aujourd'hui mise en danger. Nous refusons toute politique remettant en cause l'accueil inconditionnel, entravant les libertés fondamentales et constituant une forme de violence institutionnelle.

Lorsque l'État, dans le cadre de ses compétences, organise l'accueil sur un territoire en lien avec la collectivité et la société civile, l'expérience prouve que l'inclusion est possible et enrichissante. En revanche, lorsque l'État est défaillant, les communes et les territoires restent bien seuls avec les associations et les citoyen.nes, en première ligne pour faire face à l'urgence humanitaire. Il nous appartient, sur nos territoires, à la fois d'agir à l'image de l'Histoire et de la culture d'hospitalité en France et d'interpeller l'État pour qu'il assume ses responsabilités. Pour notre part, c'est déjà ce que nous mettons en œuvre dans nos villes avec nos politiques de solidarités.

Sur la base de nos expériences, nous faisons des propositions adaptées afin de répondre aux impératifs de l'urgence et de l'inclusion de toutes les personnes de manière inconditionnelle.

### **1. Nous proposons au-delà de l'hospitalité des villes, la reconnaissance de cette présence temporaire, dite de transit.**

Cela permettrait de "sécuriser" les parcours migratoires, d'offrir le temps nécessaire à la réflexion sur le projet migratoire, donnant la possibilité à chacun.e de le poursuivre, de l'amender ou d'y renoncer. Il faudra pour cela que le gouvernement respecte enfin les droits fondamentaux des migrantes et abandonne sa vision réductrice des phénomènes migratoires consistant notamment à opposer les demandeur.euses d'asile aux autres migrantes, les migrantes aux français.

### **2. Nos territoires peuvent devenir refuges pour tous ceux et toutes celles qui ont besoin d'être mis à l'abri.**

C'est mettre en œuvre le devoir d'hospitalité en répondant d'abord et avant tout aux urgences, celles liées à l'accès inconditionnel à l'hébergement, à l'alimentation, à l'hygiène, à la santé, à l'éducation et à la culture pour répondre aux besoins vitaux.

### **3. Nous proposons de mettre en œuvre tout dispositif permettant aux personnes, quel que soit leur statut, de vivre dignement dans nos territoires.**

Conformément au Pacte d'Amsterdam de mai 2016 et de la convention Habitat III de l'ONU d'octobre 2016.

#### **4. Nous exigeons le respect du droit des Mineur.es Non Accompagné.es et des Jeunes Majeur.es lorsque la prise en charge est défaillante par les conseils départementaux et l'État.**

Le principe de prise en compte de l'intérêt de l'enfant doit primer sur toute autre considération. Ces droits sont garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et conformément au code de l'action sociale et des familles et des circulaires d'application (mai 2013 et janvier 2016). Si cette compétence relève des départements, l'État doit apporter les moyens financiers nécessaires à une prise en charge digne et un accompagnement de qualité et ce, sur l'ensemble du territoire.

#### **5. Nous demandons que l'État assume ses missions et assure les moyens pour créer des solutions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement plus nombreuses et plus qualitatives que celles existantes aujourd'hui.**

Il faudra, par ailleurs, harmoniser et pérenniser les dispositifs pour éviter que l'urgence ne devienne la règle. La France peut, si nous le décidons collectivement, éviter aux migrantes d'être contraintes de vivre dans des camps, des bidonvilles ou des "jungles", grâce à un accueil digne de notre humanité. La mise en place d'une vraie politique interministérielle d'accueil, sous l'égide du Premier Ministre, permettrait de mettre fin aux dispositifs improvisés et contradictoires menés par le seul Ministère de l'Intérieur. L'association aura vocation d'être l'interlocuteur de l'agence de l'accueil et de l'intégration que nous souhaitons aussi voir émerger au niveau national.



Il faudra pour cela formaliser ce réseau à l'échelle du pays et ouvrir un dialogue permanent et constructif avec l'ensemble des acteurs de la société civile et l'État, afin de trouver les solutions concrètes et pragmatiques dans le cadre d'un pays accueillant, plus tolérant et ouvert au monde. Il n'existe pas UNE solution nationale de l'accueil, mais bien autant de solutions que de situations locales.

# CHRONOLOGIE

Pour plus de détails, consulter notre Rapport d'Activité 2021

## MARS 2018

Convention Nationale sur les Migrations à Grande-Synthe où l'idée d'un réseau de collectivités émerge.

## SEPTEMBRE 2018

Le 26 septembre est créée l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants à Lyon 1er par neuf villes fondatrices et 3 élu.es à titre individuel.

## SEPTEMBRE 2020

Rentrée de l'ANVITA avec la création de deux antennes (Nantes et Crest) avec deux coordinatrices menant à bien les 4 missions identifiées de l'ANVITA : travailler ensemble, capitaliser les pratiques, fédérer avec les autres acteurs et porter un plaidoyer commun.

## OCTOBRE 2019

3 octobre 2019 : AG de l'ANVITA  
3 et 4 octobre 2019 : Rencontre Alliance Migrations : plus de 200 participants (nationaux et internationaux, collectivités et associations) se réunissent au Musée National de l'Histoire de l'Immigration pour fonder une alliance société civile-autorités locales pour une autre gouvernance des migrations.

## DECEMBRE 2020

L'ANVITA compte sur de plus en plus de membres et ensemble, les représentantes de ces collectivités décident de porter une parole commune pour le 18 décembre, journée internationale des personnes migrantes.

## JANVIER 2021

L'Assemblée Générale est accueillie par la Courneuve le 29 janvier. Elle rassemble en présentiel et distanciel plus de 40 membres et est marquée par l'élection du CA avec à la co-présidence Damien Carême, député européen et Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg.

## JUIN 2021

CA mi-année de l'ANVITA  
Campagne à l'occasion de la Semaine des personnes réfugiées

## MARS 2021

Lancement des groupes de travail et des temps d'échange afin d'animer le réseau de membres.

## DECEMBRE 2021

Cérémonies de parrainages républicains partout en France

## MARS 2022

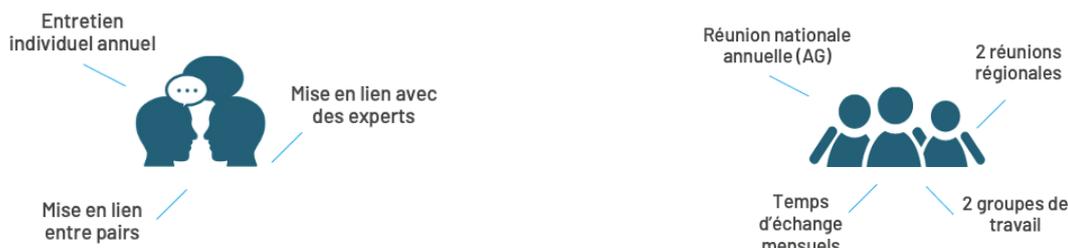
AG 2022 de l'ANVITA

2022

# MISSIONS

## LES 4 MISSIONS DE L'ANVITA

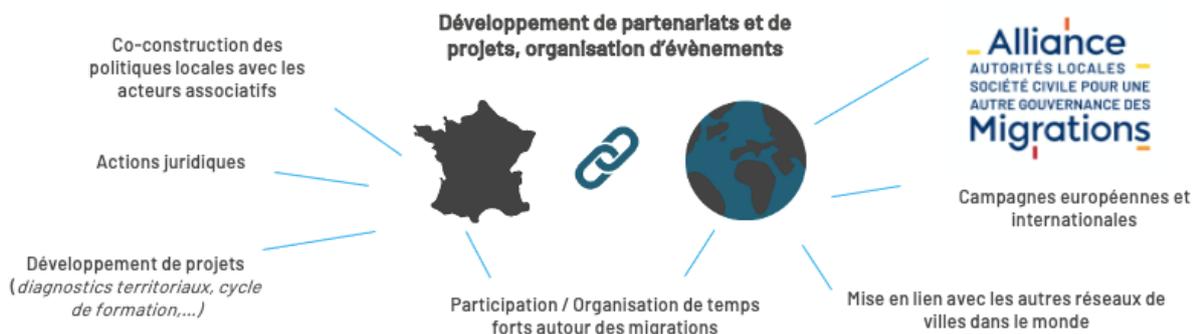
### ANIMATION DU RÉSEAU Travailler ensemble



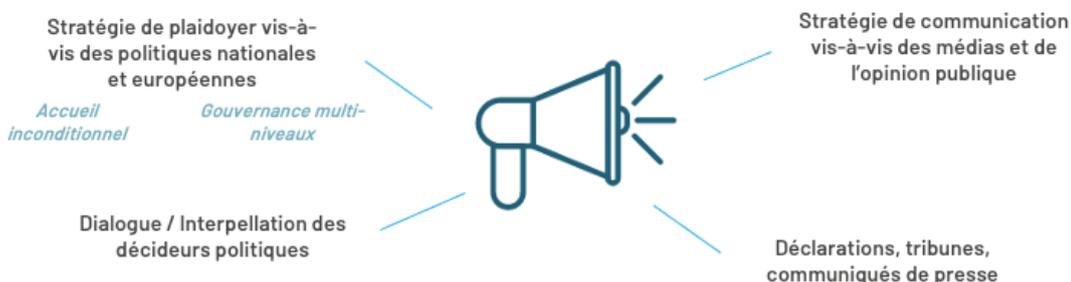
### PRATIQUES ET RESSOURCES Capitaliser



### PROJETS - PARTENARIATS - ÉVÈNEMENTS Fédérer avec l'ensemble des acteurs



### PLAIDOYER Porter un autre discours



# ADHÉRER À L'ANVITA

Créée en 2018, l'Association des Villes et Territoires Accueillants est un réseau de collectivités territoriales et aux élu.es engagé.es en faveur de l'accueil inconditionnel. Cet espace permet de :

- Rencontrer d'autres collectivités en réseau
- S'outiller grâce à l'échange de pratiques et à des experts
- Se soutenir et se mobiliser sur un plaidoyer commun national
- Accroître son rayonnement national, européen et international

**44** COLLECTIVITÉS  
LOCALES

**4** MÉTROPOLLES

**2** DÉPARTEMENTS

**3** RÉGIONS

**48** ÉLU.ES  
INDIVIDUEL.LES

COLLECTIVITÉS

ÉLU.ES

## EN QUATRE ETAPES

- Contacter la coordination à [contact@anvita.fr](mailto:contact@anvita.fr)
- Voter la charte, les statuts, la cotisation et la désignation d'un.e élu.e référent.e en conseil municipal
- Faire parvenir la délibération à la coordination qui vous enverra l'appel à cotisation à régler.
- Prévoir une rencontre pour échanger autour des besoins et des objectifs de la collectivité et des offres et projets de l'ANVITA

## EN TROIS ETAPES

- Remplir le formulaire d'adhésion en ligne et s'acquitter de la cotisation.
- Se mettre en contact avec la coordination [contact@anvita.fr](mailto:contact@anvita.fr)
- Prévoir un échange autour vos attentes et des offres et projets de l'ANVITA.

[contact@anvita.fr](mailto:contact@anvita.fr)

 ANVITA.FR  @ANVITAFR  @ANVITAFR  ANVITA  @ANVITAFR

# ADHÉRER À L'ANVITA

## LES TARIFS D'ADHÉSION 2022

CRITÈRES D'ADHÉSION	MONTANT DES COTISATIONS 2021 (EN EUROS)
<b>Collectivités locales et groupements</b>	
< 1000 habitants	50
1000 à 3499 habitants	50
3500 à 9 999 habitants	135
10 000 à 19 999 habitants	300
20 000 à 39 999 habitants	600
40 000 à 49 999 habitants	900
50 000 à 69 000 habitants	1200
70 000 à 99 999 habitants	1700
100 000 à 149 999 habitants	2500
150 000 à 249 999 habitants	3800
250 000 à 499 999 habitants	5000
> 500 000 habitants	6500
<b>Collectivités départementales et régionales</b>	
Département	1500
Région	2500
<b>À titre individuel</b>	
Élu. e local. e à titre individuel	15
Groupe d'élus	100
Parlementaire	150



18 DÉCEMBRE 2020

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES MIGRANT-E-S :

POUR UN ACCUEIL  
DIGNE ET  
INCONDITIONNEL



Vidéo "Un Autre Discours Existe" - 18 décembre 2020



AG 2021 - La Courneuve - Crédit Photo : Léa Desjours (La Courneuve)



## Siège de l'association

# ANVITA

30/32 boulevard de Sébastopol  
75004 PARIS

## Antennes de la coordination de l'association

### CÉLINE BARRÉ

Coordinatrice nationale  
Responsable Plaidoyer, Projets, Formations

Usine Vivante  
24 avenue Adrien Fayolle 26400 CREST

[celine.barre@anvita.fr](mailto:celine.barre@anvita.fr)

### LÉA ENON-BARON

Coordinatrice nationale  
Responsable Réseau, Pratiques, Administration

Pépinière du Solilab  
8 rue Saint Domingue 44200 NANTES

[lea.enon-baron@anvita.fr](mailto:lea.enon-baron@anvita.fr)

## Plus d'informations :

---

[contact@anvita.fr](mailto:contact@anvita.fr)

[ANVITA.FR](http://ANVITA.FR) [@ANVITAFR](https://twitter.com/ANVITAFR) [@ANVITAFR](https://www.facebook.com/ANVITAFR) [ANVITA](https://www.linkedin.com/company/ANVITA) [@ANVITAFR](https://www.instagram.com/ANVITAFR)

